

Département du Loiret

Ville de SANDILLON



PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision allégée pour la création du STECAL At

EXTRAIT DU ZONAGE

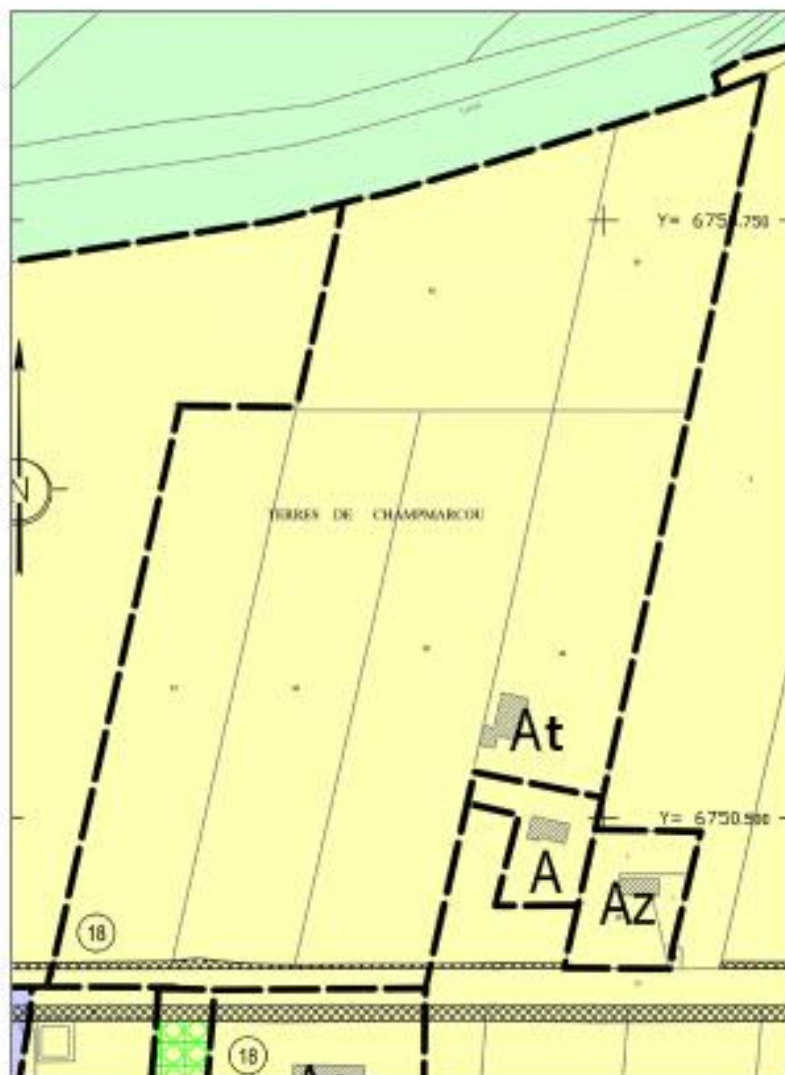
Approuvé le :

« annexé à la délibération du
conseil municipal du
... /.../.....

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Approuvé le :

Le Maire



Légende :

UA Zone UA	AUI Zone AUI	At STEALC parc animalier
UB Zone UB	A Zone A	
UI Zone UI	N Zone N	
AU Zone AU	Espace boisé classé à conserver	
Secteur délimité au titre de l'article L.151-34 2° du Code de l'Urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)		